

l'étude et de l'observation. Des leçons sous forme de causeries sur les questions agricoles et les choses rurales, alternant avec les cours de lecture d'arithmétique et d'histoire sainte, se graveraient mieux dans l'esprit que des chapitres entiers de livres scolaires appris de mémoire.

L'instituteur peut utiliser ses promenades en faisant remarquer à ses élèves avec les diverses opérations de la culture, les magnificences de la nature, les initier à tout ce qui parle au cœur et à l'esprit, et semer ainsi dans leur intelligence les éléments de tout ce qui rend la campagne utile, agréable, poétique. Les élèves apprendraient aussi la valeur de la position où ils sont appelés, et s'inspireraient de l'amour de la nature. Cette passion, qui s'allie si bien avec le noble état de laboureur, qui est si pleine de jouissances pures, délicieuses, toujours renouvelées, ne laisserait plus de place dans ces jeunes cœurs pour les goûts dépravants du cabaret et de l'oisiveté inutile. Les enfants devenus jeunes hommes voudraient s'instruire de plus en plus, et une fois qu'on a ouvert le grand livre de la Nature, la vie entière ne pourrait suffire à en épuiser même une page. Ils deviendraient sûrement de bons et honnêtes cultivateurs.

Mais les instituteurs ne peuvent opérer seuls ces miracles et ils ne peuvent, dans bien des cas, compter sur le concours éclairé des parents. Il faut que les curés et les maires les secondent largement. Presque toujours le curé, quand il veut aider l'instituteur dans la tâche morale et intellectuelle qui lui est dévolue, a beaucoup d'influence sur les jeunes esprits qu'il s'agit de former non seulement à la vertu, mais aussi à la profession vers laquelle ils sont appelés. Une dernière cause de progrès mais qui est capitale, réside dans le choix des maires.

Autant un maire intelligent, qui s'inspire de l'amour du progrès et qui fait tout pour seconder les instituteurs, est précieux dans les campagnes, autant celui qui ne doit sa considération qu'à sa fortune et qui est ignorant en toutes choses, administratives et scientifiques, est nuisible. On devrait donc laisser le choix des maires aux habitants. Les électeurs ignorants continueront bien quelque temps à voter un peu au hasard, mais la lumière se fait petit à petit, et les maires modèles comme nous en voyons déjà beaucoup, deviendront aussi communs que les bons instituteurs.—(Extrait.)

H. THIRIAT.

Traitements des instituteurs.

Nous lisons avec plaisir, dans le discours prononcé, le 3 février dernier, par le roi de Suède, Oscar II, à l'ouverture du Storthing norvégien, l'alinéa suivant :

Une bonne école primaire est une des institutions les plus utiles pour l'avenir d'un peuple, et le traitement des hommes voués à l'enseignement ne doit pas être en trop grand désaccord avec l'importante mission qui leur est confiée. Je vous propose, en conséquence, d'amender, sous ce rapport, la loi sur l'enseignement primaire dans les campagnes.

Il est de fait qu'un bon instituteur ne saurait jamais être trop payé.

La position d'instituteur n'est pas déjà assez peu enviable par elle-même pour qu'on lui ôte le principal attrait qui puisse la faire rechercher, c'est à dire, une rétribution raisonnable et suffisante. La considération que l'on a pour les divers états de vie tient presque invariablement aux profits qui y sont attachés ; et c'est ce fait qui détermine ordinairement la direction du courant qui entraîne les esprits vers certaines positions plutôt que vers certaines autres. Nous en avons tous les jours des exemples sous les yeux. Le plus noble et le plus grand de tous les états, celui du cultivateur, est généralement déconsidéré,

délaissé ; la plupart de nos fils de cultivateurs cherchent à se faire jour dans d'autres positions. Pourquoi ? Tout simplement parce que, pour nous servir d'un terme familier, on est censé y *vivoter*. Dès que cet état rapporte convenablement, les idées changent à son égard, et il est beaucoup de personnes qui se pareront volontiers de leur titre de "cultivateur" de préférence à celui de médecin, de notaire ou d'avocat qu'elles peuvent posséder concurremment. Et elles n'ont sans doute pas tort.

L'explication du préjugé que nous venons de signaler est, croyons nous, dans cette idée que les professions qui rapportent peu, ne réclament que peu d'intelligence et de capacité, et que les exercer, par conséquent, c'est se donner à soi-même un certificat de médiocrité de moyens. Il est inutile de faire voir tout ce que ce principe peut avoir d'exagéré et de faux dans son application. Ainsi, pour un exemple, il est peu d'états qui exigent des connaissances et des aptitudes aussi grandes que celui d'instituteur, et cependant nous croyons que le plus petit métier rapporte davantage.

Cependant le fait est là ; on peut le déplorer, mais il est impossible de le nier. Aussi on ne se fait instituteur que comme pis aller, et quand tout le reste a été essayé sans succès. On entre dans cette profession à contre cœur et avec un seul espoir, celui d'en sortir le plus tôt possible. La seule mention du chiffre des traitements suffira pour expliquer cet éloignement : on considère comme exceptionnellement élevé un traitement de \$400 et ceux qui atteignent même à \$300 sont comptés parmi le petit nombre des bienheureux.—Il est bien entendu que nous ne parlons pas ici des institutions publiques ou des communautés ; nos remarques n'ont trait qu'aux municipalités rurales. Les traitements ordinaires des institutrices sont de \$60 à \$80, et quelques unes, même, n'ont que \$40 par an.

On comprend de suite pourquoi la profession d'instituteur est délaissée et pourquoi les instituteurs compétents sont si rares. Comment voulez vous qu'un homme instruit, capable, aille se donner pour 200 ou 300 misérables piastres par an, quand dans deux mois, en travaillant à bord des navires par exemple, il peut réaliser la même somme. Deux cents piastres font \$16.66 par mois. La plupart des cochers de bonne maison ont \$18 par mois et sont nourris, logés et costumés en sus. Comment veut-on qu'avec seize piastres par mois, un homme obligé de tenir un certain rang, se nourrisse, se vête, nourrisse et vête sa famille qui s'élève souvent à sept ou huit enfants ? Dans un pays comme le nôtre, avec son hiver rigoureux, c'est une chose effrayante que de penser à faire vivre une famille avec \$200, quand on est obligé, surtout, de tout acheter à prix d'argent. Nous ne parlons pas des institutrices que l'on paye \$40 par an, ou \$3.33 par mois ; une bonne d'enfants obtient facilement \$5 par mois, avec le nourriture et les cadeaux. Cet état de choses est révoltant.

Aussi, il faut voir quels sont les instituteurs et les institutrices que nous avons dans nos municipalités scolaires. Les bons se comptent facilement et sont, presque partout, l'exception. A qui la faute : que les municipalités s'interrogent et répondent. Qu'elles se persuadent, surtout, que cet état de chose doit nécessairement changer. Il est impossible que cela continue. Une école d'arrondissement compte, en moyenne trente enfants. Si l'institutrice est payée \$40, chaque famille aura donc à fournir \$1.33 par an ou environ quinze sous par mois. Mais l'Etat payant une partie de cette somme, c'est donc environ neuf sous par mois que chaque famille doit apporter pour l'institutrice. Il est impossible de s'instruire à meilleur marché : mais, d'un autre côté, il est très possible de donner un peu plus de neuf sous par mois sans se mettre complètement sur la paille. Il est vrai que si l'institutrice est incompétente, elle est toujours trop payée ; mais si elle possède les qualités requises, vous ne la paierez jamais trop cher.